

La motivation du turco-suisse Omer A. ? Poignarder un quidam, pour « venger le Prophète »

écrit par Jules Ferry | 20 septembre 2020



Suisse, un homme poignardé

[Nous avons évoqué](#) cette affaire il y a quelques jours. Les journaux titraient alors :

[Un homme poignardé à Morges samedi: «un éventuel](#)

motif terroriste ne peut être exclu».

Le Turco-Suisse de 27 ans accusé d'avoir poignardé à mort, le choisissant au hasard, un homme de 29 ans samedi proche de la gare de Morges venait de sortir de prison. Il était surveillé pour « *d'éventuels liens avec le terrorisme islamiste* ».

Après avoir été arrêté et placé en détention provisoire en avril 2019 pour avoir commis un incendie criminel dans une station-service de Prilly, **il avait été libéré en juillet 2020 sur demande du Ministère public** de la Confédération (MPC), s'appuyant sur une expertise psychiatrique, indique le MPC.

Sans surprise, on apprend que le suspect a avoué et dit avoir agi pour « venger le Prophète »

N'oublions pas, quand on s'intéresse aux motivations :

« Ils ont la tête lavée par les prêches d'imams abrutis qui les alimentent de sourates délirantes qui appellent à éliminer les infidèles, les mécréants...Ils détestent l'Occident... »[extrait de [l'article RR](#) de Diogène le païen].

[[source RTS Radio Télévision Suisse](#)]

Le meurtrier présumé d'un homme de 29 ans, samedi soir à Morges, est passé aux aveux en justifiant son crime par « *vengeance contre l'Etat suisse* », révèle mercredi la RTS.

Considéré comme un danger pour la sécurité intérieure et extérieure de la Suisse depuis 2017 par le Service de renseignement de la Confédération, le Vaudois Omer A., 26 ans, est passé à l'acte samedi dernier, tuant à coups de couteau un passant devant un restaurant.

Arrêté le lendemain en possession de l'arme du crime et notamment d'un exemplaire du Coran, il a justifié son crime

par « **vengeance contre l'Etat suisse** » en s'en prenant à un quidam représentant sa population. Il a aussi dit qu'il s'agissait de « **venger le Prophète** », a révélé à mercredi à la RTS une source proche de l'enquête.

« Acte à caractère terroriste »

Selon une source sécuritaire fédérale, il s'agit clairement d'un « acte à caractère terroriste ».

Tout juste libéré.

Il a été incarcéré en avril 2019 après avoir tenté de mettre le feu à une station d'essence de Prilly (Vaud) dans son quartier. **Il a été libéré de prison préventive au mois de juillet de cette année,** a révélé la RTS. Et il a échappé au filet social et psychologique mis en place par le Ministère public de la Confédération en concertation avec les autorités vaudoises.

Flou autour de sa libération.

Comme il était déjà dans le radar des Services de renseignements pour soupçon de radicalisation depuis 2017, c'est le Parquet fédéral qui s'est saisi du dossier et qui a géré sa détention préventive.

Pour quelles raisons a-t-il été relâché cet été, malgré un profil violent et déséquilibré et sous quelles conditions?

Aucune violation n'a été relevée. Jusqu'à l'homicide de samedi dernier.

Un communiqué du Ministère public diffusé mercredi après-midi explique que des mesures de substitution comprenaient notamment un couvre-feu nocturne, une obligation de s'annoncer et l'interdiction du port d'armes. Jusqu'à l'homicide, le Ministère public affirme « *n'avoir été*

informé d'aucune violation des mesures de substitution imposées qui aurait justifié une nouvelle remise en détention ».

Selon les autorités : « Plus dérangé que dangereux »

Il avait donc été relâché pour avoir été jugé plus dérangé que dangereux. Mais jusqu'à quand un terroriste peut-il bénéficier de cette présomption de folie?

Du côté des proches de la victime, c'est l'incompréhension :

«Comment a-t-on pu le laisser sortir après tout ça?»

Un dernier adieu à João entre douleur et incompréhension



Plus de 80 personnes se sont réunies jeudi après-midi au Centre funéraire de Montoie, à Lausanne, toutes unies par le désespoir et l'incrédulité.

Douleur et incompréhension unissaient ce jeudi après-midi les parents, proches, collègues ou simplement personnes solidaires venues dire un dernier adieu à João.



«Cela fait maintenant quatre jours, mais je suis toujours dans l'incrédulité, témoignait ainsi à la sortie de la chapelle du Centre funéraire de Montoie à Lausanne une jeune femme le connaissant indirectement. Cet acte est tellement gratuit. Et le résultat si terrible: alors qu'il était venu chercher une vie meilleure, sa famille va le ramener au pays dans un cercueil.»

«Et tout d'un coup il n'est plus là»

Difficulté aussi à réaliser chez ce jeune homme en salopettes. **«C'est bizarre, répète-t-il ainsi à trois reprises comme pour se convaincre qu'il prononce bien ces mots. On était avec lui vendredi, tout allait bien et tout d'un coup, il n'est plus là. Nous perdons à la fois un super collègue et un bon ami.»**



L'annonce de la cérémonie dans le journal avait incité le Centre funéraire à mettre à disposition une grande chapelle, où un prêtre catholique a officié en portugais. À l'heure exacte où le canton rendait obligatoire le port du masque dans tous les lieux publics fermés, quelque huitante personnes y ont pénétré. Un nombre inférieur à ce qui était attendu, mais qui s'explique par le fait que près de 150 personnes s'étaient déjà réunies lundi soir sur le lieu du drame.



Quelques instants plus tard, la diffusion d'une chanson en Portugais a libéré une vague d'émotion: sanglots, couples se serrant l'un contre l'autre ou cette jeune femme secouant désespérément la tête, témoignage de son effarement par

rapport à cet inconcevable qui s'est pourtant produit.



<https://www.lacote.ch/articles/regions/district-de-morges/drame-a-morges-comment-a-t-on-pu-le-laisser-sortir-apres-tout-ca-978806>

<https://www.letemps.ch/suisse/attaque-morges-jusqua-un-terroriste-peut-il-beneficier-presomption-folie>

<https://www.24heures.ch/un-dernier-hommage-a-joao-entre-douleur-et-incomprehension-512072444957>

<https://www.lacote.ch/articles/regions/district-de-morges/morges-une-foule-silencieuse-en-hommage-a-joao-977843?image=1>